

## **Commune d'UFFHEIM**

---

### **PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS**

#### **DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'UFFHEIM**

#### **DE LA SEANCE DU LUNDI 25 FEVRIER 2019**

---

L'an deux mil dix-neuf, le lundi 25 février, à 19 h 30, le Conseil Municipal d'Uffheim s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Christian MARTINEZ, Maire.

Présents : HAAS Bernard, WADEL Patrick, CHAFFARD Jacques, ALMY René, COLETTI Charlotte (arrivée à 20h00), FEYERTAG Alain, HERTER Georges, KOERPER Jean-Luc, LEIBY Thomas, MOSER Muriel, RIBSTEIN André, ROOS Sabine.

A donné procuration : ./.

Absent excusé et non représenté : ./.

Absent non excusé : ./.

Secrétaire de Séance : Mme Elodie LE GALLOUDEC

#### **ORDRE DU JOUR**

- Point 1 / Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- Point 2 / Affaires financières
- Point 3 / Contrat de maintenance informatique
- Point 4 / Mise aux normes du terrain de football
- Point 5 / Droit de préemption urbain
- Point 6 / Rapport de Saint-Louis Agglomération & Divers
- Point 7 / Rapport des Adjoints & Commissions
- Point 8 / Divers & Informations

Monsieur Christian MARTINEZ souhaite la bienvenue à tous les membres du Conseil Municipal et aborde les points à l'ordre du jour.

**POINT 1 / Approbation du procès-verbal de la séance précédente**

Le procès-verbal de la séance du lundi 10 décembre 2018 a été transmis in extenso à tous les membres du Conseil Municipal.

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité et signé par tous les membres présents.

**POINT 2 / Affaires financières**

2.1 Approbation de chèques

Sur proposition de Monsieur le Maire,

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,**

APPROUVE le chèque suivant

*390,88 € à titre de subvention de l'Association Mémorial Maginot de Haute-Alsace ;*

AUTORISE Monsieur le Maire à encaisser ce chèque.

**POINT 3 / Contrat de maintenance informatique**

Monsieur le Maire informe que le contrat de maintenance informatique n'a pas été renouvelé auprès des Etablissements E.S.I. de Folgensbourg.

La société DATA-WAY – ALGORITHME INFORMATIQUE d'Altkirch a été sollicitée pour un nouveau contrat de maintenance informatique.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,**

PREND ACTE que le contrat de maintenance informatique n'a pas été renouvelé auprès des Etablissements E.S.I. de Folgensbourg ;

APPROUVE le contrat de maintenance informatique tel que présenté de la société DATA-WAY – ALGORITHME INFORMATIQUE d'Altkirch ;

HABILITE Monsieur le Maire à signer le contrat et tout document nécessaire afférent à ce dossier.

#### POINT 4 / Mise aux normes du terrain de football

Monsieur le Maire donne lecture de l'avis de la Commission District des Terrains et Infrastructures Sportives concernant le classement du terrain de football d'Uffheim.

Il s'avère que le terrain de football ne répond pas aux exigences pour l'engagement d'une équipe en R 3 en raison du défaut de clôture autour du terrain.

Cela signifie que si le terrain de football n'est pas mis aux normes, le club sera rétrogradé.

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de prévoir les travaux de clôture du terrain permettant au club de répondre aux exigences de normes N 5.

#### **Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,**

APPROUVE les travaux à effectuer pour la mise aux normes du terrain de football pour un montant de 14 401.02 € HT (clôture et portails pour 10 480 €, bancs de touche pour 3 562 € et dalle béton pour 359.02 €) ;

AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches utiles à la mise en œuvre de cette décision et notamment à déposer les dossiers de demande de subvention.

#### POINT 5 / Droit de préemption urbain

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il a pris certaines décisions entrant dans le champ d'application de ses compétences des matières que lui a délégué le Conseil Municipal dans sa séance du 23 juin 2014, conformément à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A été prononcée les renonciations au Droit de Préemption Urbain sur les immeubles suivants

- ♦ *Section 2 parcelles 173, 174, 646/171 et 676/171 – Lotissement Le Bifang – 629 m<sup>2</sup>*

#### POINT 6 / Rapport de Saint-Louis Agglomération & Divers

##### 6.1 Saint-Louis Agglomération

###### - **Conférence des Maires du 12 février 2019**

Monsieur le Maire informe des points principaux à l'ordre du jour, à savoir le débat d'orientation budgétaire et les prestations de balayage dont le contrat a changé (passage de 10 rotations à 6 par an).

###### - **Conseil Communautaire du 20 février 2019**

Monsieur le Maire relate certains points abordés lors de la réunion tels que le débat d'orientation budgétaire 2019, l'attribution de fonds de concours pour des réalisations communales plus ou moins importantes, l'attribution de différentes subventions.

Monsieur le Maire leur enverra le procès-verbal du Conseil Communautaire.

Prochaine conférence des Maires le 27 février 2019 dont le point unique sera le transfert des compétences assainissement, eau potable et eaux pluviales.

- **Réunion de la commission Energie Climat du 30 janvier 2019**

Monsieur le Maire informe que la réunion portait sur la présentation du diagnostic chiffré du Plan Climat Air Energie Territorial de Saint-Louis Agglomération.

- **Séminaire pour la révision du SCOT les 21 et 22 février 2019**

Monsieur le Maire informe qu'il a assisté au 2<sup>ème</sup> séminaire pour la révision du SCOT. Ce séminaire était divisé en plusieurs ateliers. L'atelier 1 portait sur le développement urbain par niveau d'armature urbaine, densité et consommation foncière associées. L'atelier 2 portait sur l'économie, le commerce et le tourisme. L'atelier 3 portait sur l'environnement, la lutte et l'adaptation au changement climatique.

Le SCOT doit être arrêté fin 2019, mais il ne sera validé qu'en 2020 après les élections municipales.

Les PLU et PLUI, validés sous l'ancien SCOT, devront être modifiés pour mise à jour.

## 6.2 Conseil Départemental du Haut-Rhin

- **Réunion du 15 février 2019**

Monsieur le Maire informe qu'il a assisté à une réunion organisée par le Conseil départemental à l'attention des élus du territoire de vie Sundgau – Trois Pays.

Après une introduction de la Présidente Brigitte KLINKERT, les intervenants étaient Rémy WITH, 1<sup>er</sup> vice-Président, et Bernadette GROFF, vice-Présidente.

Le Département du Haut-Rhin a décidé de mettre en place une nouvelle politique de développement territorial au titre de la solidarité territoriale. Afin d'accompagner les territoires dans leurs projets d'investissement, une enveloppe de 12 M€ sera mise à profit entre 2019 et 2021.

De plus, le Conseil Départemental, acteur majeur dans le domaine culturel de la protection du patrimoine, a adopté un Plan Patrimoine 68, assorti d'une enveloppe financière de 9 M€ sur 10 ans.

## 6.3 Association des Maires du Haut-Rhin

- **Assemblée Générale du 2 février 2019**

Monsieur le Maire informe que l'Assemblée Générale de l'AMHR a eu lieu le 2 février 2019. Après la partie statutaire de l'AG, le Préfet Laurent TOUVET a fait une allocution, le Sénateur Jean-Marie BOCKEL a présenté les conditions d'exercice des mandats locaux et enfin, la marque Alsace a été présentée (nouvel outil pour faire rayonner les produits alsaciens).

Prochaine séance d'information le 30 mars 2019 au sujet de la communication en période pré-électorale.

**POINT 7 / Rapport des Adjointes & Commissions**

7.1 Bernard HAAS

Monsieur Bernard HAAS informe que l'Exposition des Artistes Locaux est annulée en raison du nombre très faible de participants.

La prochaine manifestation sera la sortie des Aînés. Toutes idées seront les bienvenues.

Monsieur Bernard HAAS a présenté le livre de photos du Jumelage qu'il a réalisé. Il informe qu'il peut faire réimprimer ce livre sur demande moyennant un prix de 110 €.

7.2 Patrick WADEL

Monsieur Patrick WADEL informe qu'il a relancé la société Kangourou pour le marquage au sol de la rue du 20 Novembre.

7.3 Jacques CHAFFARD

Monsieur Jacques CHAFFARD donne lecture du procès-verbal de la Commission Urbanisme du Mercredi 12 décembre 2018.

Dossiers instruits

❶ Demande de Certificat d'Urbanisme CUa 068 341 18 F1014 de Maître Frédéric BASTUCK – 1091 Boulevard de Saint-Raphaël 83420 LA CROIX VALMER pour le terrain sis 23 rue du Général Béthouard – Section 1 Parcelles 111-250-482-486-489 et 490. Surface du terrain 1088 m<sup>2</sup> : Avis favorable.

❷ Demande de Certificat d'Urbanisme CUa 068 341 18 F1015 de Maître Stéphanie MEYER-ADANIR de Mulhouse pour l'immeuble sis 5 rue de la Fontaine – Section 1 Parcelles 422/28 et 431/27 de 599 m<sup>2</sup> : Avis favorable.

*Le Conseil Municipal entérine les décisions.*

Monsieur Jacques CHAFFARD donne lecture du procès-verbal de la Commission Urbanisme du Mercredi 9 janvier 2019.

Dossiers instruits

❶ Déclaration préalable DP 068 341 18 F0021 de SAS RNC 1A, rue de Bretagne - SAUSHEIM, pour division en vue de construire. Adresse du terrain 23 rue du Général Béthouard, Section 1 Parcelles 111, 250, 482, 486, 489 et 490 de 1088 m<sup>2</sup> (En cours d'instruction) : Avis favorable.

❷ Demande de Permis de construire PC 068 341 19 F0001 de M. DROMZEE Richard chez

Maison NOCERA pour la construction d'une maison individuelle d'habitation de 111 m<sup>2</sup>. Adresse du terrain : 23 rue du Général Béthouard. Surface du terrain : 374 m<sup>2</sup> - Section 1 Parcelles 111, 250, 486, 489 et 490. Zone UA : Avis favorable.

⑤ Demande de Permis de construire PC 068 341 19 F0002 de Mr DROMZEE Richard chez Maison NOCERA pour la construction d'une maison individuelle d'habitation de 111 m<sup>2</sup>. Adresse du terrain : 23 rue du Général Béthouard. Surface du terrain : 426 m<sup>2</sup> - Section 1 Parcelles 482, 486 et 489. Zone UA : Avis favorable.

*Le Conseil Municipal entérine les décisions.*

Monsieur Jacques CHAFFARD donne lecture du procès-verbal de la Commission Urbanisme du Mercredi 23 janvier 2019.

Dossiers instruits

① Demande de Certificat d'Urbanisme CUa 068 341 19 F1001 de Maître Claude BAUER de Wittenheim pour le terrain sis Suttermasse, section 2, parcelles 173, 174, 646/17 et 676/171 d'une surface de 629 m<sup>2</sup> : Avis favorable.

② Déclaration préalable DP 068 341 19 F0001 de M. et Mme DURAND Julien et Anaïs pour aménagement des combles. Création de 4 fenêtres de toit. Menuiseries et encadrement PVC blanc. Adresse de la maison : 9 rue Sébastien Gutzwiller. Section 2, parcelle 372 de 589 m<sup>2</sup> : Avis favorable.

③ Déclaration préalable DP 068 341 19 F0002 de M. Didier BUCHMANN, 22 rue Bifang, Section 2, parcelle 564 de 600 m<sup>2</sup>, pour la pose d'une clôture en panneau rigide couleur anthracite. Remarque : Manque la hauteur prévue des panneaux : Avis favorable.

④ Demande de Permis de Construire modificatif PC 068 341 18 F0002 M01 de M. et Mme HOLBEIN Yves et Clarisse, 1 rue du 20 novembre, pour modification de l'emprise foncière. Section 5, parcelles 538 et 539 d'une surface de 952 m<sup>2</sup> : Avis favorable.

*Le Conseil Municipal entérine les décisions.*

Monsieur Jacques CHAFFARD donne lecture du procès-verbal de la Commission Urbanisme du Mercredi 20 février 2019.

Dossiers instruits

① Demande de Permis de Construire PC 068 341 19 F0005 de Maisons NOCERA pour la construction d'une maison individuelle d'habitation de 252 m<sup>2</sup>. Section 1, parcelle 482, 23 rue du Général Béthouard, surface du terrain : 800 m<sup>2</sup> : Avis favorable.

② Demande de Permis de Construire PC 068 341 19 F0004 de Mme Marie CONNAH, 8 Suttermasse, pour transformation et extension d'une maison individuelle existante, section 1, parcelle 349 de 839 m<sup>2</sup> : Avis favorable.

③ Déclaration préalable DP 068 341 19 F0004 de M. Fabien KIMM pour la réalisation d'une clôture en bois sur 2 portions de terrain d'une hauteur de 2m. Adresse : 16 rue du Général Béthouard, section 1, parcelle 654, surface de 477 m<sup>2</sup> : Avis favorable.

④ Demande de Permis de Construire PC 068 341 19 F0003 de M. André LEIBY, 104 rue du 20 novembre, pour la construction d'un abri de piscine télescopique d'une surface de 11.95 m<sup>2</sup>, Hauteur 2.28 m : Avis favorable.

⑤ Déclaration préalable DP 068 341 19 F0003 de M. Gaël SCHMITT, 22 Suttergasse, pour la construction d'une clôture, hauteur 1.30 maximum, clôture alu ajourée. Section 2 parcelles 590 et 632 d'une surface de 603 m<sup>2</sup> : Avis favorable.

*Le Conseil Municipal entérine les décisions.*

**POINT 8 / Divers & Informations**

8.1 Agenda

| <i>Date</i>                   | <i>Réunion - Manifestation</i>                     | <i>Heure &amp; Lieu</i>  |
|-------------------------------|--|--------------------------|
| Vendredi 1 <sup>er</sup> mars | Cérémonie de Citoyenneté                           | 19 h 30<br>Mairie        |
| Mardi 5 mars                  | Commission Finances                                | 18 h 30<br>Mairie        |
| Mercredi 13 mars              | Réception départ à la retraite<br>Raymonde FRITSCH | 18 h 30<br>Mairie        |
| Jeudi 14 mars                 | CCID   | 18 h 00<br>Mairie        |
| Vendredi 15 mars              | Carnaval de l'école                                | Maison des Associations  |
| Dimanche 17 mars              | Dimanche autrement                                 | Maison des Associations  |
| Mardi 19 mars                 | CCCSPV   | 19 h 00<br>Mairie        |
| Lundi 25 mars                 | Conseil Municipal                                  | <b>19 h 00</b><br>Mairie |

8.2 Documents remis

Les documents suivants ont été remis aux conseillers municipaux soit par voie électronique soit en début de séance

- Procès-verbal de la Commission Urbanisme du 12 décembre 2018
- Procès-verbal de la Commission Urbanisme du 9 janvier 2019
- Procès-verbal de la Commission Urbanisme du 23 janvier 2019
- Procès-verbal de la Commission Urbanisme du 20 février 2019

### 8.3 Informations de Monsieur le Maire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de Monsieur Antoine HOMÉ, Maire de Wittenheim, d'adopter une motion de soutien pour le déstockage intégral des déchets ultimes de Stocamine.

Après lecture de la motion indiquant que des études sont encore à venir et discussion autour du fait que le déstockage intégral risque d'avoir des conséquences plus graves qu'un stockage confiné du reste des déchets, le Conseil Municipal a décidé, par 11 voix Contre et 2 voix Pour, de ne pas approuver la motion de soutien pour le déstockage intégral des déchets ultimes de Stocamine à Wittelsheim.

Monsieur le Maire informe que les sapeurs-pompiers d'Uffheim souhaitent renouveler leur Véhicule Tous Usages (V.T.U.). Il a rencontré une délégation de pompiers qui lui a présenté leur projet. En effet, le véhicule, qui date de 1996, n'est plus adapté aux interventions de plus en plus nombreuses. Le coût du remplacement de ce véhicule s'élève approximativement à 45 000 € (véhicule + transformation intérieure).

Les membres du conseil municipal ne sont pas contre ce projet, mais la question du financement se pose. Avant de prendre une décision, il convient de présenter des dossiers de demande de subvention.

Ce projet, s'il est réalisé, se fera en 2020.

Monsieur le Maire rend compte de l'avancée des travaux d'installation de l'Accueil Périscolaire. Les travaux de terrassement et de préparation assurés par TP Pays de Sierentz sont en cours. Les bâtiments modulaires seront livrés le 13 mars 2019.

Monsieur le Maire informe qu'un obus américain de la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale a été découvert dans une parcelle du lotissement Bifang. Les autorités ont été informées et, après vérification, il s'est avéré qu'il n'y avait aucun danger, car l'obus avait été tiré.

Monsieur le Maire indique le montant officiel de la quête 2018 pour la Ligue contre le cancer qui s'élève à 5 048.60 €. Ce montant est moins élevé que celui de la quête 2017 (6 157 €). C'est le reflet de la conjoncture actuelle.

Monsieur le Maire remercie par avance de l'accueil réservé aux quêtes au mois de mars prochain.

Monsieur le Maire donne lecture de la carte de vœux de Madame Elisabeth WASSNER et des cartes de remerciements de Mesdames Andrée GIOLAI, Denise HAABY et Jeanine BLAETTLER.

### 8.4 Tour de table

Madame Muriel MOSER demande s'il est possible de raboter la pierre qui est devant le calvaire de la rue du Général Béthouard car de nombreuses voitures s'y cognent.

Les Elus lui répondent qu'il faut que les usagers et visiteurs du stade se garent sur le parking prévu à cet effet. De plus, cette pierre protège le calvaire.

Monsieur Patrick WADEL demande ce qu'il va se passer avec les voitures ventouses du parking de la Place du Sabotier en raison de l'avancement des travaux de l'accueil périscolaire.

Monsieur le Maire lui répond qu'il va relancer la gendarmerie et les informer de la date



d'installation du bâtiment modulaire.

Monsieur Bernard HAAS indique qu'il y a également une voiture stationnée devant le bâtiment de l'ancien crédit mutuel. La famille du propriétaire a été avertie.

Monsieur Alain FEYERTAG informe de la traditionnelle vente des tulipes du 28 février au 2 mars 2019.

Monsieur André RIBSTEIN informe qu'une fête des Moulins sera organisée au mois de juin ou de septembre 2019. Des réflexions sont en cours quant à la forme de cette manifestation.

Monsieur René ALMY relate la réunion du Syndicat du Sauruntz. La question du fonctionnement de l'EPAGE se pose, sa réalisation n'est pas encore certaine.

*L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Maire lève la séance à 20 h 40.*

|  |
|--|
| <b>TABLEAU DES SIGNATURES</b><br><b>POUR L'APPROBATION DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS</b><br><b>DU CONSEIL MUNICIPAL D'UFFHEIM</b><br><b>DE LA SEANCE DU LUNDI 25 FEVRIER 2019</b> |
|--|

ORDRE DU JOUR

Point 1 / Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Point 2 / Affaires financières

Point 3 / Contrat de maintenance informatique

Point 4 / Mise aux normes du terrain de football

Point 5 / Droit de préemption urbain

Point 6 / Rapport de Saint-Louis Agglomération &amp; Divers

Point 7 / Rapport des Adjointes &amp; Commissions

Point 8 / Divers &amp; Informations

| <i>Nom &amp; Prénom</i>   | <i>Qualité</i>                 | <i>Signatures</i> | <i>Procuration</i> |
|---------------------------|--------------------------------|-------------------|--------------------|
| <i>MARTINEZ Christian</i> | <i>Maire</i>                   |                   | ---                |
| <i>HAAS Bernard</i>       | <i>1<sup>er</sup> Adjoint</i>  |                   | ---                |
| <i>WADEL Patrick</i>      | <i>2<sup>ème</sup> Adjoint</i> |                   | ---                |
| <i>CHAFFARD Jacques</i>   | <i>3<sup>ème</sup> Adjoint</i> |                   | ---                |
| <i>ALMY René</i>          | <i>Conseiller Municipal</i>    |                   | ---                |
| <i>COLETTI Charlotte</i>  | <i>Conseillère Municipale</i>  |                   | ---                |
| <i>FEYERTAG Alain</i>     | <i>Conseiller Municipal</i>    |                   | ---                |
| <i>HERTER Georges</i>     | <i>Conseiller Municipal</i>    |                   | ---                |
| <i>KOERPER Jean-Luc</i>   | <i>Conseiller Municipal</i>    |                   | ---                |
| <i>LEIBY Thomas</i>       | <i>Conseiller Municipal</i>    |                   | ---                |
| <i>MOSER Muriel</i>       | <i>Conseillère Municipale</i>  |                   | ---                |
| <i>RISBTEIN André</i>     | <i>Conseiller Municipal</i>    |                   | ---                |
| <i>ROOS Sabine</i>        | <i>Conseillère Municipale</i>  |                   | ---                |

